

interdit les mesures dites de la «zone grise» et restreint le recours aux mesures de sauvegarde. Il ajoute aux résultats du Tokyo Round. Il réorganise le mode de règlement des divergences qui peuvent survenir, même entre les meilleurs partenaires commerciaux. En fait, il exclut tout recours aux mesures unilatérales dans le cas des litiges commerciaux visés par les accords relatifs à l'Organisation mondiale du commerce. Le nouveau système mis en place pour le règlement des différends - avec des règles plus claires, des délais plus stricts, un processus d'appel et un caractère obligatoire - constitue l'une des réformes les plus durables dans une liste qui en compte un grand nombre.

De plus, l'Accord élargit le champ d'application de nos règles commerciales aux produits agricoles, aux textiles et aux vêtements, qui avaient jusqu'ici échappé aux disciplines du GATT. Pour ce qui concerne les textiles et les vêtements, l'Accord sonne le glas du régime de partage des marchés. Quant aux produits agricoles, nous avons modifié radicalement la conception que se font les gouvernements des mesures de soutien et du commerce dans ce secteur. Les engagements souscrits relativement à l'accès aux marchés et les réductions convenues touchant les mesures de soutien internes et les subventions à l'exportation restent sans doute en deçà des objectifs ambitieux que nous nous étions fixés pour les négociations, mais ils n'en marquent pas moins un progrès irréversible, et perfectible. Qui plus est, nous avons atteint notre objectif principal, à savoir faire en sorte qu'un seul et même ensemble de règles s'applique à tous les produits.

Pour la première fois, les règles s'appliqueront aussi à la propriété intellectuelle et aux services, qui représentent une part sans cesse croissante du commerce international. Ceux qui sont là depuis le début des négociations (et il y en a quelques-uns parmi nous!) se rendent mieux compte des progrès accomplis. Non seulement les services font désormais l'objet de disciplines multilatérales convenues, mais plus d'une centaine de pays se sont engagés à libéraliser leurs marchés des services. Et d'autres négociations sont prévues pour élargir les engagements à venir à des secteurs aussi importants que les transports maritimes, les télécommunications et les services financiers.

Les pays ont dû prendre de dures décisions dans tous ces domaines, certes, mais le plus difficile aura sans doute été de mettre fin à l'Arrangement multifibres et d'assujettir tous les produits agricoles à des mesures tarifaires. Mais les gouvernements, agissant de concert, ont su prendre les bonnes décisions - non pas par altruisme, mais parce qu'ils ont compris qu'il serait plus profitable à leurs économies de libéraliser les marchés et de mettre un terme au gaspillage d'énergie et d'argent